

Questions orales

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, en ce qui concerne les coupures qui ont été effectuées la semaine dernière dans nos programmes de recherche et de développement, j'aimerais assurer mon honorable collègue que les engagements qu'a pris le Parti progressiste conservateur en vue de stimuler la recherche et le développement au cours des prochaines années seront respectés et qu'en tout et partout il n'y aura pas de perte d'emplois dans ce secteur qui est très important pour notre développement économique au pays.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE**LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE—LA COMPRESSION DES DÉPENSES**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, le ministre des Finances vient tout juste de confirmer qu'il y aurait perte d'emplois en deux ans. Comment s'arrange-t-il pour faire concorder ses propos avec ce que vient de nous dire le président du Conseil du Trésor?

Dans l'exposé économique du gouvernement, il est question de réduire de quelque 200 millions de dollars le Programme de subventions à l'industrie. Cela revient à dire que les régions qui n'ont aucune industrie privée seront encore plus négligées qu'elles ne l'étaient naguère. Le ministre pourrait-il nous dire combien d'emplois seront perdus à cause de cette compression de 200 millions de dollars? Combien d'emplois seront perdus dans les régions défavorisées du Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je vais tâcher d'expliquer au député de quoi il retourne. Nous sommes convaincus que l'exposé économique créera un climat de confiance favorable à la création d'emplois.

J'ai reçu dernièrement une lettre d'un homme âgé de 94 ans. Il m'a dit que le nouveau gouvernement lui inspirait tellement confiance qu'il avait décidé d'acheter une compagnie au bord de la faillite, ce qui lui permettra de maintenir 145 emplois et d'en créer 25 nouveaux au cours des trois prochains mois. Voilà ce que j'appelle un climat de confiance!

Des voix: Bravo!

Des voix: Déposez cette lettre!

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député de Sudbury a la parole. A l'ordre, je vous prie.

* * *

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES**LE CALIBRAGE DES APPAREILS DESTINÉS À SOIGNER LES VICTIMES DU CANCER—L'INCIDENCE DE L'EXPOSÉ ÉCONOMIQUE**

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Dans son énoncé de politique économique

de jeudi, le gouvernement a annoncé la suppression d'un certain nombre d'emplois dans ses centres scientifiques, notamment au laboratoire du Conseil national de recherches qui sert d'étalon au Canada en matière de radiation. En outre, ce laboratoire est chargé de parfaire la mise au point d'appareils servant à lutter contre le cancer dans tout le pays. Par conséquent, les coupures annoncées vont poser des problèmes en ce qui a trait à la quantité de radiation administrée et atténueront l'efficacité des traitements contre le cancer. Le ministre peut-il nous dire pourquoi le gouvernement a cru bon, au nom des restrictions, d'éliminer à la légère des emplois exigeant un personnel technique très qualifié, risquant ainsi de porter préjudice à la qualité et à la sécurité des traitements contre le cancer dans les hôpitaux canadiens?

L'hon. Thomas Siddon (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, pour répondre à la question du député, je dirai que le gouvernement n'a aucunement compromis le calibrage des appareils destinés à soigner les victimes du cancer. En fait, les changements ne portent que sur une fraction très minime des 30 années-personnes affectées au laboratoire de recherches sur les molécules et les rayons-x, que beaucoup de dirigeants du Conseil national de recherches ne jugeaient pas indispensable.

M. Frith: Monsieur le Président, ce n'est pas en tout cas le point de vue d'un certain nombre de directeurs d'hôpitaux qui se sont dits surpris et alarmés par les coupures effectuées dans ce secteur.

LA POSITION DU MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, que je voudrais féliciter en passant de sa nomination à ce poste très important. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il a accepté des coupures qui, il le sait, se traduiront à long terme par une perte d'emplois spécialisés dans un secteur où les scientifiques ont du mal à se placer?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Tout d'abord, monsieur le Président, je voudrais remercier le député pour les paroles aimables qu'il m'a adressées et je lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles responsabilités.

Comme je me souviens de certains propos que le député a tenus par le passé, j'ose espérer qu'il conviendra avec nous que la meilleure façon de créer des emplois à long terme, c'est de remettre de l'ordre dans nos finances.

Deuxièmement, et bien entendu je dis cela après m'être renseigné, je ne pense pas que les inquiétudes du député soient fondées, et les autorités du ministère ne le pensent pas non plus. Nous prendrons toutes les mesures voulues pour protéger les victimes du cancer qui sont soignées au moyen de rayons et pour maintenir la valeur des tests. La qualité de ces traitements n'a pas été diminuée, et je puis dire que je partage l'avis exprimé par mon collègue du Cabinet.